

# LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, VENDREDI, 19 JANVIER 1872.

No. 27

## SOMMAIRE du No. 27—19 Janvier 1872.

<b>Agronomie.</b>	
ZOOTECHE ET ZOOLOGIE AGRICOLE.—Croisement.....	285
<b>Notes de la Semaine.</b>	
ART DE FAIRE LE BEURRE PENDANT L'HIVER.....	287
CE QUE J'AIMERAIS A VOIR.....	288
UN AIDE AGRICOLE—Le crapaud.....	288
OBSERVONS ! OBSERVONS.....	289
BONNE RECETTE.....	289
ELECTION.....	289
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2. DU COMTÉ DE VAUDREUIL.....	289
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.....	289
PROJET D'UNE EXPOSITION AGRICOLE INDUSTRIELLE—Pour le District de Beauharnois.....	290
<b>Maxime.</b>	
OISIVETÉ.....	291
<b>Coin du feu.</b>	
ANECDOTES.....	291
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	291

## Zootecnie et zoologie agricole.

Extraits du " *Livre de la Ferme* " par Joigneaux préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

### Croisement.

En définissant d'une manière exacte l'opération par laquelle deux animaux de races différentes sont accouplés pour obtenir un produit intermédiaire ou métis, nous avons établi comment ce métis ne peut pas devenir à son tour la souche d'une race nouvelle. « Ramené à son importance scientifique réelle, avons-nous dit le croisement est un moyen, un procédé d'exploitation industrielle des animaux qui, à l'exemple de tous les procédés de fabrication, donne des résultats en rapport avec la manière dont il est mis en pratique. »

Nous avons ensuite indiqué les principes généraux de l'application de ce moyen, et nous avons insisté sur la distinction qu'il importe d'établir entre le croisement considéré comme principe d'amélioration ap-

pliqué aux races, et le croisement envisagé comme moyen de tirer un plus utile parti des individus, pris isolément et dans des conditions déterminées. La nécessité d'une telle distinction, il faut le rappeler en ce moment, est basée sur ce fait : que les individus croisés n'ont jamais nulle part, et dans aucune espèce, transmis à leurs descendants, d'une manière certaine et suivie, aucun des caractères essentiels qui les faisaient différer de leurs auteurs immédiats. Il ne nous a pas été difficile de montrer que les apparences contraires à ce principe de zootecnie ont leur source dans une confusion assez généralement commise au sujet de la définition de la race et des caractères sur lesquelles elle se fonde. Pour établir que les améliorations se multiplient, se perpétuent et se fixent par voie de métissage, en fondant des races nouvelles, on s'appuie sur des résultats qui prouvent seulement que les modifications maintenues sont celles dans la production desquelles la transmission héréditaire n'a aucune part. Ces modifications sont uniquement dues au régime hygiénique auquel les produits sont soumis. Abandonnés aux seules influences de la génération, ceux-ci reviennent toujours très promptement au type de celui de leurs ascendants qui était en possession de l'indigénat. C'est-à-dire que les caractères de la race dite amélioratrice disparaissent, pour faire place à ceux de la race qui a été le point de départ de l'amélioration.

C'est donc commettre une grave erreur d'admettre qu'une race puisse être améliorée par voie de croisement. Et ceux-là même qui préconisent un pareil principes fournissent les premiers la preuve de sa fragilité. Si partisans qu'ils s'en montrent, en effet, ils ne manquent point d'insister sur la nécessité d'avoir recours de temps en temps à l'importation de nouveaux étalons améliorateurs pour *rafraichir le sang*, suivant leur expression. Ils ne s'aperçoivent pas, appa-

remment, que cette nécessité détruit de fond en comble le principe qu'ils défendent, et témoigne de la justesse de nos contestations. Si l'influence de la génération avait la valeur qu'ils lui accordent, les améliorations une fois acquises par son concours ne disparaîtraient plus, et toute intervention nouvelle du type améliorateur deviendrait inutile. Du moment qu'il n'en est pas ainsi, cela prouve à l'évidence que le croisement ne transmet pas des caractères de race, ou des caractères transmissibles à leur tour. Quelques savantes que soient les combinaisons d'après lesquelles il est entrepris et poursuivi, ce procédé est radicalement impuissant à améliorer la race, il ne peut que concourir à la production d'individus améliorés. Les races ne sont susceptibles d'être améliorées que par sélection. Nous croyons avoir mis hors de doute la démonstration de cette vérité.

Voilà les principes, quant au croisement envisagé dans ses rapports avec le perfectionnement des espèces en général. L'application de ces principes généraux à l'espèce bovine, en particulier, est une de celles qui présentent les plus grandes difficultés. Il convient donc de bien préciser à cet égard, afin d'écarter toute méprise lorsque nous parlerons plus tard d'un croisement quelconque, comme moyen d'exploiter plus avantageusement telle ou telle des races que nous aurons à décrire. Il doit être convenu d'avance que les métis obtenus par ce moyen sont purement et simplement des instruments de production, des marchandises, pour mieux dire, ou des agents d'exploitation industrielle, non point des reproducteurs destinés à former race. Ils ne valent que par les conditions dans lesquelles ils sont à proprement parler fabriqués. La science, fondée sur l'expérience, démontre qu'ils ne peuvent pas être envisagés en dehors de ces conditions, dont ils sont inséparables. Cela conduit à restituer au croisement son véritable rôle et à